VARIÉTÉS

CONSEILS DU DOCTEUR

L'INSOMNIE DES ENFANTS

Le sommeil, nous l'avons déjà dit, est nécessaire à toutes les époques de la vie ; il repose des fatigues du corps aussi bien que de celles de l'esprit, il répare les forces perdues et facilite le travail de la digestion. Comme tous les plaisirs, le sommeil devient une passion car on a vu des personnes dormir les trois quarts de leur vie ; mais, comme toutes les passions, il ne produit alors que des effets funestes, savoir : la paresse, l'indolence, l'affaiblissement, la la stupidité et même la mort.

L'école ne Salerne n'accordait que sept heures de sommeil, sans distinction d'âge ni de sexe. Cette doctrine peut s'appliquer aux adultes et aux vieillards ; elle est trop sévère pour les enfants, auxquels il faut accorder quelque chose par besoin ; pour les femmes, par complaisance. Mais on peut regarder comme certain que toutes les fois qu'on passe plus de dix heures au lit, il y a excès.

Rien de plus naturel et de plus ordinaire que le sommeil dans l'enfance. Cet âge est celui de la faiblesse ; les forces s'épuisent promptement et ont besoin de se réparer à tout instant. Voilà pourquoi les enfants sont si souvent disposés à manger et à dormir.

Cependant il n'est pas rare d'observer *l'agrypnie* ou défaut de sommeil à cette époque de la vie. Mille causes peuvent alors irriter le système nerveux et déterminer un état de veille immodéré ou plus ou moins prolongé.

En général, les enfants issus de parents mélancoliques dorment très peu ou beaucoup moins que les autres ; l'insomnie chez eux est en quelque sorte constitutionnelle.

Mais le plus souvent cette affection n'est que symptômatique ou secondaire et tient à quelque autre maladie antérieure : tantôt c'est le lait de la nourrice qui est trop âcre ou trop excitant ; tantôt les aliments qu'on lui substitue sont de mauvaise qualité, difficiles à diriger. De là des constipations opiniâtres, des tranchées ou coliques, des flatuosités dans l'estomac et l'intestin, le vomissement, la diarrhée, le hoquet.

Personne n'ignore que l'insomnie peut être encore l'effet de la dentition, de la rétention ou plus rarement de l'incontinence d'urine, mais surtout de la présence de vers intestinaux. Les gerçures ou excoriations de la peau, les rougeurs des cuisses et du siége, la vermine de la tête, en un mot la malpropreté de l'enfant, qu'on laisse croupir trop longtemps dans l'ordure, sont aussi des causes qui peuvent troubler ou suspendre son sommeil.

Si l'on ajoute à tout cela les maladies fébriles de l'enfance, telles que l'angine, le croup, la rougeole, la scarlatine, etc,; l'inflammation des yeux et des oreilles ; les affections rhumatismales, dont le premier âge n'est point exempt, on ne sera certainement pas embarrassé pour expliquer l'innombrable série des causes qui produisent le défaut de sommeil chez les enfants.

Il suit de là que le traitement de cette affection doit varier suivant les circonstances. Ce serait donc une grande faute que de recourir aux narcotiques dans tous les cas pour rappeler le sommeil. Quel avantage en retirerait-on, par exemple, si la nourrice donnait de mauvais lait à l'enfant ou n'avait pas soin de le tenir propre ? Malheureusement, rien n'est plus fréquent dans les campagnes que de voir des nourrices donner à leurs nourrissons, pour les apaiser, de la décoction de têtes de pavots, de l'eau de laitue ou même du laudanum.

Nous avons vu et nous connaissons encore une personne dont la belle-mère calmait les insomnies en lui projetant dans les yeux quelques grains de tabac ; la cuisson produite par cette poudre lui faisait fermer les paupières et l'obligeait à dormir. C'est là ce qu'on peut appeler un moyen héroïque, mais que nos lecteurs ne priseront certainement pas plus que nous.

Il faut commencer par rechercher les causes de l'insomnie avant d'en entreprendre la guérison ; sans cela, on ne combattrait le plus souvent qu'un symptôme, et l'on n'atteindrait point la maladie principale.

Il arrive fréquemment que si les jeunes enfants passent les nuits sans sommeil, ils le doivent aux mauvaises habitudes que leur laissent prendre leurs parents.

Les premières nuits qui suivent sa naissance, à peine le nouveau-né commence-t-il à pleurer, que la jeune mère anxieuse éveille son mari :

— « Le petit pleure et tu dors; lève-toi vite, mon ami. »

« Mon ami », qui n'est pas encore habitué au bonheur de posséder un héritier, s'éveille en sursaut.

— « Hein, quoi? ah! oui. Morbleu, comme je dormais ! Enfin ! »

Il ne fait qu'un bond hors du lit, prend son enfant dans ses bras et le balance de droite et de gauche pendant des heures entières. Il se gardera bien de laisser échapper le moindre geste d'impatience, le malheureux, car il sait qu'on lancerait un :

« Tu veux donc qu'il meure ! » foudroyant.

Enfin, brisé de fatigue, il se couche au petit jour en se disant : « Ah ! si j'avais su, c'est moi qui n'aurais pas désiré d'enfant : »

Le lendemain et les jours suivants, il recommence le même exercices nocturne et le bambin, qui se plaît à être ainsi balancé, ne peut plus dormir sans accompagnement de cette gymnastique paternelle.

Croyez-nous donc, empêchez vos enfants de dormir le jour; habituez les, au contraire, à passer la nuit dans leur berceau; ils pleureront certainement les premières nuits, laissez-les faire, ayez le courage de ne pas vous laisser attendrir, et, au bout de quelque temps, ils n'y penseront plus.

(*L'Ordre*). Dr EDMOND BARRÉ.

REVUE DES MODES

La question qui se présente à nous aujourd'hui a trait a une précieuse innovation : celles des poupées modèles ! Disons tout de suite qu'il s'agit de modèles de costumes.

Les couturières parisiennes, en personnes intelligentes qu'elles sont, ont adopté cette mesure d'avoir un certain nombre de modèles nouveaux *en miniature* ; c'est-à-dire des robes de poupée, faites en mousseline et très-complètes, avec tous les relevés, poufs, paniers, draperies et garnitures. Lorsqu'on va commander une toilette, on est parfaitement édifiée sur les différents genres à la mode. On est à même de choisir en complète connaissance de cause et d'indiquer les modifications qu'on désire.

D'un autre côté, ces modèles réduits, que chacun peut acheter, sont appelés à rendre de grands services dans les familles. Combien de femmes, en effet, qui font elles-mêmes leurs robes, se trouvent embarrassées, au moment d'établir les relevés, les drapés de la jupe ! Grâce à la poupée-modèle, elles auront un guide très-sûr.

Quelques personnes trouvent de la difficulté à employer les lourdes etoffes d'hiver, avec la mode actuelle des paniers ou tout au moins des bouffans. On veut bien supporter quelques draperies légères, à condition que la taille n'en soit point épaissie. Comment d'en faire ? — C'était donc chose si commode avec la robe princesse et la polonais- ! On laissait tomber l'étoffe librement et toute droite, quand on ne la tendait pas en fourreau ! — Tout cela est juste, et pourtant il y a encore des accommodements avec la mode : le tout est de savoir bien s'y prendre. Avec les tisses épais, il faut monter le jupon très-plat à la ceinture ; les draperies et les bouffans de la tunique seront disposés plus bas, de façon à soutenir le bord de la basque du corsage ou de la jaquette. Le principe compris, nous allons indiquer, comme application, une combinaison de costume dans ce genre :

L'étoffe est du cachemire de l'Inde, de teinte mastic. La jupe, à courte traîne, est entourée de deux volans froncés et d'une bande de velours amaranthe ayant dix centimètres de hauteur. Le devant est recouvert d'une sorte de tablier faisant tunique et drapé en trois plis réguliers qui se perdent derrière ; chaque pli est fixé au milieu par un flot de satin assorti au velours. — Le bas du milieu du tablier est fendu, et les bords renversés sous forme de revers doublés de velours. Deux largeurs sont drapées derrière : l'une d'elles, plissée à quinze centimètres de la taille, retombe en bouffant légèrement et se croise vers le bas avec la seconde largeur, qui est fixé au milieu du jupon. Une bande de velours suit les bords des deux largeurs. Le corsage, genre jaquette, a une base rapportée depuis la pince jusqu'au petit côté du dos. Un grand col rabattu, en velours, se prolonge en châle jusqu'au cinquième bouton ; il découvre un gilet rapporté en velours également, et qui s'en va en s'élargissant du bas. Les boutons sont en nacre et acier.

Voici qui est décidé pour toute la saison: le corsage de bal doit être décolleté en rond et terminé en pointe plus ou moins prolongée devant et derrière. Si nous ajoutons que les jupes continueront d'être ornées de paniers, on se convaincra que nous ne sortons pas du style Louis XV.

Nous avons aperçu une délicieuse toilette qui répond de tout point à ce programme : c'est une robe à paniers légers, en pékin, avec rayures de velours ivoire et broderie Pompadour. Cette robe est soutenue par un jupon de faille et gaze ivoire, garni de volans formant bien le froufrou.

Parmi les chapeaux d'enfants, c'est, en ce moment, la toque *Marceau* qui a le plus de vogue. Qu'elle soit en drap, en velours, en mouton noir ou blanc, en peluche blanche ou en loutre, c'est toujours la même forme et la même garniture. La toque, assez haute, s'élève un peu en pointe pour s'affaisser ensuite au milieu. Une grosse tresse en cordonnet assorti orne le devant, elle est fixée à droite par un gros bouton de passementerie, et à gauche par des glands. Cette coiffure est également portée par les petits garçons et les petites filles.

Voici un très-joli costume en cachemire ivoire, pour bébé de trois ans : — La robe, de forme anglaise, est complètement coulissée à rangs très-serrés, et se termine dans le bas par un plissé de pékin satiné. Un paletot complète le costume ; il est de même étoffe que la robe, et le col, à revers de châle, est en pékin coupé de biais. Le bas du paletot forme le pli laveuse devant et derrière ; sur les côtés, chaque coin du pli se retourne sur lui même pour constituer un revers doublé de pékin.

Une élégante nouveauté à inscrire à l'avoir des lingères, c'est la chemise de femme avec carré breton. Ce modèle est décolleté carrément : le milieu du devant est orné d'un plastron haut de quinze centimètres et composé d'entre-deux brodés ou de dentelle. Une garniture de petits volans assortis encadre ce plastron et suit le haut de la chemise. La manche est formée d'un bouillonné coulissé sur les bords avec garniture d'entre-deux et de dentelle. Le ruban de coulisse est en soie de couleur (bleue, caroubier, rose, etc.) il termine également la petite manche.

Charade

Le pirate sur mon premier
Court après la fortune;
Le médecin par mon dernier
Augmente sa fortune;
Et protégé par mon entier
Le marchand fait fortune.

Le mot de l'énigme d'hier, est : *Bibliothèque.*

NOUVELLES DU MAIN

Marseille, 19 janvier

La messe pour la rentrée des Chambres a été célébrée par Mgr l'évêque, dans la cathédrale provisoire de Saint-Martin. Les autorités civiles et militaires, le préfet et le secrétaire-général, accompagnés des conseillers de préfecture, en costume officiel, y assistaient. La municipalité seule s'était abstenue.

Rome, 19 janvier

Les négociations pour le traité de commerce entre l'Italie et la Suisse marchent lentement.

Le Vatican et l'Allemagne continuent à étudier un *modus vivendi* n'impliquant pas l'abrogation des lois existantes.

Madrid, 19 janvier.

La nouvelle donnée par l'*Italie* et reproduite par l'*Union* d'après laquelle les colonels de l'arme de cavalerie, ayant à leur tête le chef de l'escorte royale et leur directeur général, auraient présenté des remontrances menaçantes au Roi, au sujet de l'avancement dans l'artillerie, est une fable grotesque. Les colonels en garnison à Madrid, que cette nouvelle vise, sont des plus attachés aux institutions et à la dynastie.

Ce qui a pu servir de base à cette grossière invention, c'est que le roi a demandé, pour l'étudier, un dossier qui existe depuis nombre d'années et qui est relatif aux moyens, par lesquels on pourrait arriver à régulariser l'avancement des soldats dans le génie et l'artillerie, sans porter préjudice à l'exercice de ces armes qui exigent des études considérables et des connaissances spéciales.

Nouvelles du soir

Les députés qui font partie du groupe de l'appel au peuple se sont réunis dimanche dans l'après-midi pour examiner l'attitude qu'ils devaient tenir pendant l'interpellation.

Les avis sont partagés. Les uns estiment que l'on doit s'abstenir complètement au moment du vote. Les autres veulent émettre un vote pour le maintien du cabinet, si les républicains se divisaient.

—

» Resumons-nous, disent les *Débats*, le ministre Dufaure fera, ses amis en sont convaincus, les modifications nécessaires dans le personnel, et il accomplira de plus les réformes qu'il a promises dans son programme. Tout autre ministère fera sans doute et au-delà les changements utiles dans le personnel: quant aux réformes, nous doutons qu'il y réussisse. Le 16 mai nous a fait perdre une année; la vérification des pouvoirs nous en a fait perdre une autre; nous porrions dire, dès demain soir, si l'année qui commence ne sera pas encore une année perdue. »

—

« Ce n'est pas, écrit M. About dans le *XIXe Siècle*, dans l'intérêt de telle ou telle individualité politique que nous désirons que la chambre sauve quelques débris du cabinet nous ne pensons qu'à la bonne expédition des affaires, et nous nous demandons par exemple si M. Freycinet ne doit pas avoir l'honneur et le péril d'achever les travaux immenses qu'il a engagés, et si les opérations financières qui sont la contre-partie et la condition *sine qu'à non* de ces entreprises peuvent être menées à bonne fin par un autre homme que M. Léon Say. »

Dans un autre article M. About combat l'idée d'un ministère Gambetta, parce que M. Gambetta est l'auteur d'un programme de gouvernement qui ne pourrait pas être librement pratiqué sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon.

La tâche de M. Gambetta est autre « comme leader de la majorité, il doit discipliner les représentants de la France, ramener les intransigeants de l'extrême gauche, animer les engourdis, s'il en est quelques-uns vers le centre, maintenir un accord nécessaire entre la Chambre et le Sénat; enfin, répandre ses idées dans le pays par la parole et par la presse et préparer ainsi le self-gouvernement. »

—

Hier soir, a eu lieu salle Herz, une réunion royaliste organisée par M. le comte de Beaurepaire, et comprenant environ 500 personnes parmi lesquelles on remarquait un certain nombre d'ecclésiastiques. M. d'Aboville présidait la séance, ayant à ses côtés MM. Baragnon, baron Larcinty, de la Bassetière, Baudry d'Asson, et des délégués des royalistes de province venus à Paris pour l'inauguration de la statue de Berryer.

La séance a été remplie par un discours de M. Dubois, délégué de l'Hérault, qui a parlé des espérances du parti royaliste.

M. Beaurepaire est venu ensuite lire une adresse au roi. Enfin la séance s'est terminée par une quête en faveur des ouvriers royalistes sans ouvrage.

—

On lit dans la *République française* :

« Ainsi qu'il avait été décidé dans la dernière réunion de la Gauche, les membres composant le bureau de ce groupe se sont réunis hier pour arrêter les termes d'un ordre du jour en vue de l'interpellation de M. Senard. Deux courants, nous l'avons annoncé, s'étaient manifestés dans la dernière séance tenue prr la Gauche sur l'appréciation du débat qui aura lieu aujourd'hui. Un grand nombre de membres avaient été d'avis que l'on devait, au point de vue même de sa dignité, juger le ministère sur le programme qu'il avait, après mûre réflexion soumis au Parlement. D'autres membres au contraire, avaient défendu cette opinion qu'il on venait, avant de prendre une résolution définitive, d'attendre les nouvelles déclarations du président du conseil. Deux solutions étaient donc à prévoir. Le bureau de la Gauche avait à envisager une double hypothèse. Nous croyons savoir qu'il aurait notamment préparé un ordre du jour dans lequel la Chambre, après avoir reconnu les services rendus par le cabinet actuel dans des circonstances exceptionnelles, constatait l'insuffisance de l'inacceptable déclaration ministérielle en présence des légitimes revendications du pays et du besoin unanime de réparation et de justice. »

—

Plus de deux mille personnes assistaient à la conférence que M. Louis Blanc a faite hier, dans la salle du Tivoli-Vaux Hall, au profit d'un membre de la démocratie parisienne.

La séance était présidée par M. Floquet qui n'a prononcé que quelques paroles dans lesquelles il y avait un énergique appel à l'amnistie.

M. Louis Blanc, à son tour, a, en quelques mots, caractérisé la situation qui naît des recentes élections sénatoriales.

Puis il a abordé le sujet de sa conférence qui était la Révolution de 89 et la classe ouvrière.

M. Louis Blanc a terminé en disant que la devise républicaine ne comprend pas seulement la liberté et l'égalité ; elle réclame aussi la fraternité et il faudra bien que son cri finisse par être entendu.

Une collecte en faveur des familles des détenus politiques a terminé cette séance.

—

Petite bourse du 19 janvier 1879
3 0/0 76 50. — 5 0/0 113.25. 18 3/4. — Egypte 250.31 1/4 — Russe 85 13/16. 9/16. — Hongrois 71 3/4, 11/16.
Sans animation.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Marseille, 19 janvier.

Le comité central a décidé par 54 voix contre 37 l'expulsion des délégués qui étaient employés à la mairie.

Marseille, 19 janvier

Cette après-midi a eu lieu une réunion publique convoquée par un groupe d'électeurs de la nuance de l'Union républicaine, afin de dresser et de discuter la liste des candidats aux élections municipales.

Environ 2.000 électeurs étaient présents.

Après 2 heures d'un tumulte qui a rendu toute discussion impossible, la séance a été levée sans qu'une décision ait été prise.

Versailles, 19 janvier.

La messe solennelle à l'occasion de la rentrée des Chambres a été dite ce matin dans la chapelle du château.

Mgr l'évêque de Versailles a présidé la cérémonie et a prononcé une allocution.

Le président de la République avait son siége en face de l'autel, les bureaux du Sénat et de la Chambre, les autorités et les fonctionnaires du département de Seine-et Oise assistaient à la cérémonie,

Des détachements de troupes des divers corps de la garnison faisaient la haie dans la cour du château et ont rendu au maréchal président les honneurs militaires.

Berne, 19 janvier

Sauf deux cantons, la majorité en faveur de la subvention du tunnel du Saint-Gothard est partout considérable.

On calcule que les deux tiers des votants se prononceront affirmativement.

Pise, 19 janvier

A la suite d'une querelle qui avait éclaté dans un faubourg de la ville et dans laquelle un étudiant avait été blessé, tous les jeunes gens fréquentant l'Université de cette ville avaient décidé de quitter Pise; mais, les autorités se sont interposées et le ministère a donné au préfet des instructions nécessaires afin de rétablir la tranquillité.

Vienne, 19 janvier.

La *Montagsrevu* annonce que la signature de la Convention commerciale austro-française sur la base de la nation la plus favorisée a eu lieu aujourd'hui.

La *Correspondance de Pesth* dit que les pourparlers relatifs à l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine peuvent être considérés comme provisoirement terminés.

La solution définitive de certaines questions n'aura lieu que plus tard parce qu'elle nécessite des travaux préparatoires.

Madrid, 19 janvier

Le roi de Portugal a adressé au roi Alphonse une lettre autographe pour l'inviter à une entrevue à Elvas.

Le voyage du roi d'Espagne ne durera que trois jours.

DERNIERE HEURE

Paris, 20 janvier.

Tous les ministres ont déjeuné, ce matin, chez M. Dufaure.

Une note de l'*Agence Havas* assure que « le président du conseil est très-pénétré de la gravité de la crise et qu'il sent la nécessité de satisfaire aux légitimes réclamations du pays, relativement aux fonctionnaires. »

—

Versailles, 20 janvier.

On assure que le général Gresley, ministre de la guerre, prendra part aux débat sur l'interpellation Sénard.

—

Paris, 20 janvier.

L'amiral Touchard est mort.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 20 janvier.

Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*.

La séance s'ouvre à deux heures et demie.

Tous les ministres sont à leur banc.

M. GRÉVY, président de la chambre, annonce que MM. Merlin, Dupouy et Dufay, députés, élus sénateurs, optent pour le Sénat,

M. Bardoux, ministre de l'instruction publique dépose le rapport annuel sur les opérations de la caisse des écoles.

M. LE PRÉSIDENT, prononce l'éloge funèbre de M. Mollien, député de la Somme, mort samedi dernier.

L'ordre du jour appelle ensuite l'interpellation de M Sénard.

M. SÉNARD commence à parler.

M. SENARD reconnaît que les réformes énoncées dans le programme ministériel sont conçues dans un esprit libéral, mais la déclaration relative au personnel administratif et surtout au Conseil d'Etat est insuffisante.

L'orateur comprend que le gouvernement doive tenir compte de l'expérience acquise et des services rendus: mais l'on pourrait aussi exiger l'adhésion des fonctionnaires à la forme républicaine.

M. DUFAURE, président du Conseil des ministres, monte à la tribune pour répondre à M. Sénard. Il déclare qu'il veut se renfermer dans l'interpellation relative aux fonctionnaires.

L'orateur continue en disant que le gouvernement a considéré les élections du 5 janvier comme un acte important, consolidant définitivement la République.

Le Gouvernement a préparé les élections par une administration donnant toutes les garanties pour l'intérieur et l'extérieur.

M. Dufaure ne regarde pas les élections du 5 janvier comme apportant des modifications constitutionnelles.

Après avoir rappelé ce qu'il fit, en 1877, concernant les fonctionnaires, le ministre de la justice annonce qu'il se montrera désormais plus sévère, sans, toutefois, méconnaître les services rendus.

L'orateur déclare qu'il s'approprie volontiers les sentiments exprimés dans ses conclusions au Sénat.

Il rappelle, à ce propos, sa participation personnelle à la fondation et à la consolidation de la République, et conclut en disant que nul n'applaudira plus que lui à l'épreuve définitive qui aura lieu en 1880, si elle se passe tranquillement, comme celle de 1879.

La séance est suspendue.

A la reprise, M. MADIER DE MONTJAU monte à la tribune.

Il regrette de se voir forcé de combattre M. Dufaure ; mais il faut que la situation actuelle fasse place à une situation normale parlementaire.

L'orateur dit que le cabinet ne représente plus exactement la majorité depuis les élections sénatoriales.

M. Madier critique le programme ministériel qu'il déclare incomplet, vague et insuffisant. Il le critique en ce qui concerne la magistrature et demande la retraite du ministère pour éviter un conflit qu'il prévoit devoir éclater entre le Pouvoir exécutif et la Chambre et prévenir la désunion du groupe républicain.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos

Location et réparation, rue du Fonte noy. 58. 1517

Confections

VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37, Roubaix. Satin et popeline, pure laine, vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.
Articles de blanc
Layettes, Robes et Pelisses de Baptême

Restaurants

FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.
GINIONS, rue Neuve.

Imprimerie, Librairie, Lithographie

Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Confections

Au Palais de Cristal. — MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confections pour hommes.* 14065

Serrurerie — Poêlerie

DENDIEVEL, rue Saint-Georges, 50, Roubaix.

Maison de blanc

Veuve Ld. HUBERT, rue du Vieil-Abreuvoir, 21. — Trousseaux et layettes, toiles en tous genres blanc de coton, flanelle de santé, bonneterie, couvertures, etc.

H. HOFFMANN DUPONT, 11, rue Saint-Georges. — Spécialité d'articles de fantaisie. — Porcelaines, faïences, verreries cristaux. Location de services de table. 10644

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

18 janvier. — 6 heures soir

Huile colza en f.d.	82 25	Esprits	60 50 61 .
id. en tonnes	84 25	Farines 8 m.	59 25 59 .
id épurée	93 25	Supérieure	58 25 58 .
Huile de lin en f.d.	67 50	Suif	87 . . .
id. en tonnes	69 75	Cafés Java	230
Suc. 10/13 d.	51 25	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	57 25	Haïti	210
id. blanc 3 c.	60 25	Rio	190
Raffin. bonne sorte	138 50	Cacaos Para	180
id. belle sorte	139 50	Guayaquil	160
Certific. de sortie	75 ..	Haïti	110
Mélasse de fab.	12 25 ..	Trinité	165
id. raffinerie	14 50 .	Caraque	200 à 400

PARIS, 20 janvier. — Dépêche de 2 heures.

Colza courant	82 25	4 premiers	»» »»
Février	82 50	Suc. 88° d., 10/13	51 25
Mars-avril	82 75	» 7/9 disp.	57 25
4 de mai	83 15	» bl. n°3 cour.	60 60
Lin courant	67 50	4 de mai	62 25
Février	67 50	Farines 8 m., c.	59 50
4 de mai	69 25	Février	59 25
Spiritueux cour.	60 75	4 de mars	59 75
Février	60 50	Marque Darblay	60 »»

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cts pr.	Cts du 20 janv.
Courcelles-Le	650 »»	»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	80 »»	»»» »» »»» »»
Marly ..	298 75	»»» »» »»» »»
Ar. nœuilin-D.	20 »»	»»» »» »»» »»
St-Aldegonde	»»» »»	»»» »» »»» »»

COURS des SUCRES et du 3/6 du 20 janv.

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.50 25	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.56 25	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	146 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.58 .	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.57 50	.. ..	.. ..	.. ..
courant.	.57 50	.. ..	58 .	57 50
» Mélasse disponible..	.58 50	.. ..	59 .	58 50
» A livrer 4 premiers..	.58 50	.. ..	.. ..	..
» » 4 janvier....	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers...	.59 .	.. ..	.. ..	.. ..
» » 3 prochain..	.58 .	.. ..	.. ..	.. ..

20 jan.	Huiles l'hectolitre		Graine l'hectolitre		Tourtx l'hectolitre	
Colza	76	76 25	21 ..	23 ..	16 .	18 .
Colza épurée	82 ..	82 25				
Œillette b. g.	.. ..	..	19 .	.. ..	21	.. ..
Lin g. pays	63 ..	..	21 50	24	29	30 ..
Lin g. étran.	60 75	..	20 50	22 ..	23 ..	26 50
Caméline	.. ..	..	18 ..	20 .	17 ..	18 .
Chanvre	.. ..	..	15 ..	16 ..	15 ..	15 50

Santé et énergie à tous malades sans médecine, sans purger et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

32 ANS DE SUCCES.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssenterie, tenesme, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid, toux, opression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, scrofules, chlorose, dystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique «Revalescière Du Barry»

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeurs Wurzer, etc., etc. Voici quelques-uns des cures.

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et [illegible] de l'estomac, de mauvaise digestion, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATRÉ, musicien au 63e de ligne, Verdun. — Dartres M. Gr. Voos, de Liége, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans) toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Révalescière. — N° 49,811 : Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. — Cure N° 56,935 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalescière Du Barry a agi sur moi merveilleusement : mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N° 49,522 M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse. F

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise [illegible] médecines. En boîte [illegible] fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil. [illegible] 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes, de 1/2 kil. 5 francs. — La Revalescière chocolatée [illegible] l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses [illegible] environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. [illegible] — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie-centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing chez MM. BRUNEAU, pharmacien, rue de Lille ; DESPINOY, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie, LIMITED, 26, Place Vendôme, et 8, rue Casseglione, Paris

Comptoir des Fonds Publics

A. MAIRE et H. BLUM

176, Rue du Collège, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au **Comptant** *et à* **Terme**; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, **sans Commission.**

Afin d'offrir toutes facilités de garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main *Espèces contre Titres.*

Arbitrages. Libérations de Titres. Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.

Souscriptions sans frais à tous les *emprunts*, **encaissement gratuit de tous les Coupons.** 15